



Réactualisation des connaissances pour la prévention des risques électriques des personnels électriciens.

Niveaux accessibles : B0/H0(v) - B1(v)/B2(v) - B2v essai - BR - BC - BE manœuvre, mesure, essai, et vérification

Public concerné :

- Toute personne chargée d'effectuer des opérations d'ordre électrique sur des installations en basse tension (travaux hors tension, interventions, essais, mesures, ou vérifications)

Pré-requis :

- Aptitude médicale vérifiée par la médecine du travail
- Être âgé de plus de 18 ans
- Savoir lire et écrire le Français
- Justifier d'une formation initiale et/ou de réactualisation ou maintien des connaissances depuis moins de 3 ans.

Objectif général :

- Réactualiser les connaissances « théorique et pratique » afin de :
 - Maintenir les compétences nécessaires concernant la prévention des risques dans l'exercice de sa fonction, en tant que personnel électricien
 - Maintenir ou réactualiser les habilitations en fonction de l'étendue des tâches et des secteurs autorisés, selon la norme NF C 18-510.

Durée :

- 10 Heures 30

Validation :

- Attestation de présence formation.
- Le ou les titres d'habilitation à délivrer, seront transmis à l'employeur par avis du formateur suite aux résultats des évaluations (théorique et pratique).

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

THEORIE - Être capable de réactualiser les connaissances concernant :

1) – Les évolutions normatives

- La publication UTE C18-510
- La réforme de 2010 et les implications réglementaires qui en découlent

2) – Les notions élémentaires d'électricité

- Définition des fonctions commande, protection, et sectionnement, avec revue rapide des différents appareillages et de leurs caractéristiques

3) – Les risques de l'électricité

- Définition des différents risques, et de leurs conséquences sur le corps humain
- Définition des méthodes de protection contre les contacts directs avec les procédures et les indices de protection
- Définition des méthodes de protection contre les contacts indirects avec les différents régimes de neutre
- Définition des méthodes et des limites de protection contre l'arc électrique et les risques

4) – L'analyse de risque

- Réflexion commune et analyse de risques en salle sur des exemples concrets

5) – Les distances et les zones

- Les domaines de tensions et leurs indices de protection associés
- Les zones, les limites et les distances à respecter, avec des exemples concrets

6) – Les tâches et les habilitations

- Description des différents titres avec leurs rôles, leurs limites, et leurs zones d'évolutions

7) – Les moyens de protection

- Méthode de consignation
- Les différents EPI et leurs utilisations
- Les différents EPC et leurs utilisations
- Les prescriptions d'utilisation des matériels et outillages.

8) – Les documents spécifiques

- Les spécificités du titre d'habilitation
- Les spécificités de l'attestation de consignation
- L'avis de fin de travaux et la fiche de manœuvre

9) – La conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident, d'origine électrique

- Comment lutter contre l'incendie d'origine électrique
- Comment réagir en cas d'accident d'origine électrique
- Les dangers du câble au sol ou sur un véhicule et les principes de protection à appliquer.

PRATIQUE - Être capable de réactualiser la mise en application concernant :

- 1) – **Les limites liées aux titres d'habilitation visés**
 - La réalisation d'opérations correspondant aux titres visés
 - La zone de travail définie à l'opération et les limites
 - L'appréhension d'une zone de voisinage
 - 2) – **Le respect des prescriptions et mesures de prévention lors d'exécution de travaux concernant :**
 - L'organisation, la délimitation et le balisage de la zone de travail (protections collectives)
 - Contrôler et utiliser les EPI adaptés
 - Les matériels et équipement de protection
 - L'élimination des risques de présence de tension (en zone de voisinage renforcé)
 - Le respect de la zone d'évolution de travail
 - 3) – **La maîtrise des opérations de consignation :**
 - Les documents applicables lors d'une consignation
 - Effectuer des consignations sur différents ouvrages
 - 4) – **La rédaction des documents nécessaires tels que :**
 - L'attestation de consignation
 - L'avis de fin de travaux
 - 5) – **Le respect des règles concernant l'utilisation et manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux tels que :**
 - Le type de matériels et outillage appropriés avec leur vérification avant usage
 - Les types d'ouvrages ou installations et zones d'environnement faisant l'objet des travaux.
 - 6) – **Respecter les règles applicables en cas d'incendie ou d'accident corporel dans un environnement électrique**
 - Effectuer les procédures et respecter les consignes en cas d'accident corporel (simulation)
 - Effectuer les procédures et respecter les consignes en cas d'incendie (simulation)
- Pour une bonne mise en application de ses règles, l'idéal serait que les participants aient suivi une formation SST et Equipier de Première Intervention (incendie).

Evaluation de l'atteinte des objectifs

- Evaluation théorique
 - Evaluation pratique avec avis du formateur aidant le contenu du titre d'habilitation à délivrer.
-

LES MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Vidéo-projection
- Méthodes interactives s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés au sujet traité
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage
- Livret reprenant les connaissances indispensables à tous les personnels électriciens



INTERVENANT :

- Formateur-expert en prévention du risque électrique.

Les stagiaires devront être munis de leurs Equipements de Protection Individuelle (écran de protection du visage, gants adaptés, chaussures de sécurité, vêtements de protection....)

Créé le : 08/11/2017 Ind 01

Version mise à jour ou modifiée : 13/09/2021 Ind 02